

BOURSE POUR UN STAGE OU UNE CUEILLETTE DE DONNÉES À L'ÉTRANGER (MAÎTRISE OU DOCTORAT)

Mise à jour : septembre 2024

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à permettre à des étudiants dont le terrain de recherche s'effectue hors du Québec (par exemple un pays étranger, une autre province canadienne) de se déplacer et de séjourner afin de réaliser leur projet.

- Des bourses d'un montant de 3 000\$ (maîtrise) ou 4 000 \$ (doctorat) seront accordées pour les étudiant.e.s.

CONDITIONS A REMPLIR

- Être sous la direction d'un chercheur.e qui est membre régulier de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#)); ou sous la co-direction d'un chercheur.e d'établissement;

Présenter, à l'appui de sa demande, un dossier comprenant:

- une lettre de présentation;
- les notes obtenues à l'Université;
- le projet de recherche (deux pages au maximum);
- une lettre d'appui du directeur de recherche (qui doit être chercheur principal à l'IUJD) attestant:
 - la nécessité pour le candidat de se déplacer pour un stage ou une collecte de données;
 - que l'étudiant en est à la période de collecte de données;
 - que la bourse est nécessaire pour permettre la réalisation du projet;
- un calendrier de réalisation;
- un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

ENGAGEMENTS ET CONDITIONS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- déposer son mémoire dans l'année suivant la collecte de données ou sa thèse dans les trois ans suivant la collecte de données;
- rédiger un rapport d'environ trois pages sur son stage ou ses activités de collecte de données au retour.

Le versement de la bourse se fera en deux temps :

- 2 000\$ (maîtrise) ou 3 000\$ (doctorat) à partir du dépôt d'un échéancier de déplacement (par exemple, facture du billet d'avion);
- 1 000\$ au retour, sur présentation d'un rapport écrit.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nécessité du déplacement;
- Qualité du projet;
- Qualité du dossier académique;
- Rythme de progression dans les études;
- Assurance que la thèse sera déposée dans les trois ans suivant la collecte de données
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

PRÉFÉRENCES (ITEMS QUI NE SONT PAS NÉCESSAIRES MAIS FAVORISENT UNE CANDIDATURE)

Faire la preuve :

- Qu'une demande d'aide au même motif a été présentée auprès d'un autre organisme;
- Que le projet de mémoire ou de thèse a été validé;
- Dans le cadre du doctorat, que l'examen de synthèse ait été réussi (dans les départements où cela s'applique).

Veillez acheminer votre demande dûment remplie, en indiquant en objet « Concours bourse d'étude », à : iu-jd.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Les requérants recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation dans les semaines suivant la date limite de dépôt.